



Communauté de Communes de l'Estuaire – 12 000 habitants Département de la Gironde (33)

Actualisation : octobre 2008

Introduction :

Sous l'impulsion de son Président et suite à l'appel à projet lancé par le Conseil Général de la Gironde, la Communauté de Communes de l'Estuaire s'est engagée, en 2005, dans une démarche Agenda 21.

Le diagnostic, confié à un bureau d'études, a permis de mettre en avant 9 axes stratégiques. A la suite du diagnostic, un programme d'actions a été établi en 2007 : il comprend 93 actions réparties selon ces 9 axes. Depuis 2007, la Communauté de Communes de l'Estuaire s'appuie sur ce programme d'actions pour mener sa politique en faveur du développement durable.

Lancement de l'Agenda 21 :
2005

Adoption du 1^{er} plan d'actions :
2007

Contact :

Céline CABON – Chargée de mission Agenda 21
celine.cabon@cc-estuaire.fr

Télécharger le plan d'actions :

A consulter sur le site internet (lien ci-dessous)

http://www.cc-estuaire.fr/cce_vie/fr/index.php/content/view/168/249/

Organisation et conduite de la politique territoriale de développement durable

Le diagnostic et le programme d'actions ont été établis à partir d'une **démarche concertée et participative**. Outre la **participation en interne** des élus, des chefs de services et des agents, différents **acteurs du territoire** et **partenaires institutionnels** ont été associés à la démarche comme par exemple : des artisans, des viticulteurs, des chefs d'entreprises, des responsables d'associations, la SAFER, EDF, la Mission locale, la MSA, la DIREN, la Préfecture et la Sous-Préfecture, le Conseil Général de la Gironde, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Pays de la Haute Gironde, la Chambre d'Agriculture de la Gironde, la Chambre des Métiers de la Gironde, la CCI, le CAUE, la DDE, l'ONCFS, la DDAF, la CAF et l'ADEME...

Ainsi en 2005 et 2006, plusieurs temps forts ont été proposés aux acteurs du territoire :

- une première réunion publique pour présenter la démarche,
- des ateliers thématiques pour enrichir le diagnostic,
- une deuxième réunion publique pour présenter le diagnostic et proposer des scénarii,
- une troisième réunion publique au cours de laquelle les pistes d'actions et les enjeux ont été abordés par groupe thématique.

Le portage politique du projet

- ▶ Une nouvelle **commission « Développement durable »** a été mise en place en 2008, à la suite du renouvellement des équipes municipales (mars 2008). Cette commission est composée de conseillers municipaux des différentes communes membres. Elle est présidée par le Président de la Communauté de Communes de l'Estuaire. L'objectif de cette commission est notamment de faire bénéficier les communes du retour d'expériences de la communauté de communes en matière d'agenda 21 et de sensibiliser les élus municipaux pour faire émerger des projets de développement durable au sein des communes.

L'organisation de l'administration

- ▶ Un poste de **chargé de mission Agenda 21** a été créé début 2008, au sein de la Communauté de Communes de l'Estuaire. Ainsi, la chargée de mission (rattachée directement à la Directrice Générale des Services) assure un suivi et une coordination de la démarche au sein de la collectivité. Pour chacun des axes (9 au total) du programme d'actions, un **référent** (= agent du service) a été désigné. Le travail de mise à jour, de suivi et de bilan de l'agenda 21 est réalisé en concertation avec ces référents.

La formation et la mobilisation des équipes

- ▶ Depuis le lancement du programme d'actions en 2006, des séances de sensibilisation ont été proposées aux élus et aux agents à la fois pour assurer une **adhésion de tous à la démarche** engagée mais aussi pour favoriser l'**exemplarité** de la collectivité en matière de développement durable. Ainsi des actions de sensibilisation ont été menées d'abord sur l'agenda 21 (diagnostic, programme d'actions...) puis sur des aspects pratiques : les questions de santé et d'environnement à partir d'un diagnostic sur les produits d'entretien des bâtiments, sur le tri des déchets, les consommations d'énergies...
- ▶ Une rubrique «Agenda 21 » a également été créée dans le bulletin interne qui est adressé à tous les agents avec leur bulletin de salaire.

La sensibilisation et la communication auprès de la population

- ▶ Des actions de communication et de sensibilisation au développement durable et à l'agenda 21 sont proposées à la population à partir d'**événements** comme la semaine du développement durable, des conférences et des projections de films, la fête de l'asperge et son village du développement durable (éco-manifestation).
- ▶ Une sensibilisation est également dispensée aux **enfants** lors des interventions des animateurs de la communauté de communes (quizz du développement durable, chasse au trésor, empreinte écologique...)
- ▶ Dans le **journal semestriel** de la communauté de communes, une rubrique « agenda 21 » a été créée et permet à chaque numéro de communiquer sur les actions de la collectivité en matière de développement durable.

L'élaboration du dispositif d'évaluation

- ▶ Un premier bilan quantitatif a été réalisé, deux ans après la validation du programme d'actions. Ce bilan a permis de faire évoluer le programme d'actions : certaines fiches actions ont été modifiées, améliorées ou supprimées. De plus, ce travail va permettre, dans un second temps, de mettre en place une véritable méthode d'évaluation de la démarche.
- ▶ A la fin de chaque année, un bilan annuel qualitatif est également effectué avec les référents Agenda 21 de la Communauté de Communes, à partir de tableaux de bord de suivi pour chacun des 9 axes.

Vision stratégique

A la suite du diagnostic, un programme d'actions a été retenu en 2007. Il est composé de 93 actions réparties selon 9 axes :

- Développement responsable : logement, foncier, urbanisme (15 actions)
- Développement solidaire : formation, emploi, insertion (10 actions)
- Développement de l'activité touristique (6 actions)
- Réponses aux besoins des parents, des jeunes et des handicapés (18 actions)
- Projet de vie pour les personnes âgées et handicapées (9 actions)
- Projet culturel cantonal (11 actions)
- Bonnes pratiques (9 actions)
- Devenir un pôle énergétique (9 actions)

- Gestion durable des marais (6 actions)

Deux ans après le lancement de ce programme d'actions et à l'issue du **bilan global** réalisé en 2008, les actions vont être revues en 2009 et des **objectifs chiffrés** seront proposés en face de chacune des actions retenues.

Les actions réalisées

Axes retenus	Actions engagées	Résultats chiffrés	
L'éco-responsabilité de l'administration	Amélioration des pratiques en interne	Réalisation d'un diagnostic santé-environnement (2008) et évolution vers des achats éco-responsables (produits d'entretien, papier...)	
	Changements des comportements des agents	Réalisation d'un guide de l'éco-agent distribué dans les services	
	Réalisation d'un diagnostic sur les consommations d'eau de la collectivité	Installation de matériel hydro-économe pour toutes les installations de la collectivité et mise en place d'un suivi des consommations	
	Prise en compte la notion de développement durable dans les réalisations de la collectivité		Instauration d'une clause d'insertion sociale dans le marché public des travaux de la Maison de l'enfant et de la famille (2008)
			Mise en place de critères de développement durable pour les aménagements de la zone d'activité (2009) et pour l'accueil des entreprises (2010)
Maîtrise des consommations énergétique	Conseil en Economie Partagée (CEP) pour les bâtiments de la collectivité effectué en 2008 par l'Agence Locale de l'Energie (ALE) dans le cadre d'un partenariat		
La lutte contre le changement climatique	Promotion et développement des énergies renouvelables	Finalisation d'une étude sur l'éolien (ZDE) en 2008 et accompagnement de porteurs de projets dans le solaire	
	Réduction des déchets à la source et renforcement du tri-sélectif	Mise en place du tri sélectif des déchets dans les bâtiments de la collectivité et organisation de séances de sensibilisation pour les agents	
	Prise en compte des questions énergétiques dans les nouvelles constructions	Installation de panneaux solaires à la maison de l'enfant et la famille et lancement d'un diagnostic énergétique avant les travaux d'extension du centre de formation	
La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles	Définition de zones de protection	Démarrage en 2007 d'une démarche Natura 2000 (2 sites retenus : ZPS et ZSC)	

	Réduction des phytosanitaires	Programme de changement des pratiques accompagné de séance de sensibilisation des agents techniques de la communauté de communes et des communes membres (2009)
	Protection des ressources et des milieux naturels	Lancement d'une réflexion sur la préservation des tourbières (2008)
La lutte contre les exclusions et les discriminations	Lutte contre l'habitat insalubre	Lancement d'une 2 ^{ème} OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour lutter contre l'habitat insalubre avec un volet énergétique (2009)
	Création de dispositifs d'insertion	3 chantiers d'insertion en 2007 pour la restauration du petit patrimoine et 1 chantier école (6 adultes) pour la réalisation d'un film sur la mémoire du canton
	Réponse aux besoins des parents et des enfants	Mise en place d'un réseau d'écoute et intervention d'une psychologue à la crèche
		Réalisation de guides contre les violences (conjugales ou vis-à-vis des enfants)
		2007 : organisation de 2 soirées débats ouvertes aux familles et de 2 ateliers parents-enfants
		Développement de l'activité de la bourse des savoirs (ateliers cuisine, gabaye, informatique et des conférences)
Création d'une aire d'accueil des gens du voyage	Travaux prévus en 2009	
Le soutien à l'économie sociale et environnementale	Promotion des produits locaux	Organisation chaque année d'une éco-manifestation : la fête de l'asperge (marché aux produits locaux : asperges, vins...)
	Développement du tourisme durable	Développement des modes de circulation doux pour les activités proposées (kayak, voilier, marche à pied, vélo, calèche)
		Ouverture d'un parc ornithologique (2009)
Accompagnement des PME-PMI et des porteurs de projets par la pépinière d'entreprise	Séance de sensibilisation des PME et PMI sur les questions de développement durable	
La mise en réseau et l'échange d'expériences	Développement de partenariat entre les communes membres et la communauté de communes	Vers des signatures de convention commune / communauté de communes (2009)
	Participation au réseau départemental des A21 de Gironde	Présence aux réunions mensuelles d'échanges depuis 2006